

Arrêté du 19 mai 2009 portant création de la spécialité « métiers du cuir », option « chaussures » et option « maroquinerie », du baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance — Annexes

[Coaching et Développement Personnel](#)[Lois et décrets \(LODA\)](#)[Modifie](#)

Date	18/03/2011
------	------------

Juridiction / Nature	ARRETE
----------------------	--------

NOR / Numéro	MENE0911495A
--------------	--------------

URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000020736023
----------------	---

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Ce dialogue pourra porter sur des faits à caractère personnel, de société ou de civilisation. [...] L'entretien peut être élargi et porter sur le projet personnel du candidat. [...]

[...] Ce dialogue pourra porter sur des faits à caractère personnel, de société ou de civilisation. [...] L'entretien peut être élargi et porter sur le projet personnel du candidat. [...]

RÉFÉRENCE

ARRETE MENE0911495A du 18 mars 2011, « Arrêté du 19 mai 2009 portant création de la spécialité « métiers du cuir », option « chaussures » et option « maroquinerie », du baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance — Annexes ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000020736023> (consulté le 27 août 2026).